



FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉQUITATION



COVID-19

AIDES RÉGIONALES **CONCERNANT LE COVID-19**

en date du 20 Mars 2020

*Attention, tous les plans détaillés ci-dessous sont susceptibles d'évoluer
dans les jours ou semaines à venir.*





AUVERGNE RHÔNE-ALPES



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

- Crédit de refinancement pur de 10 000 euros pour les commerçants, artisans et professions libérales impactés pour aider à reconstruire les trésoreries.
- Prêt à taux zéro, remboursable sur deux ans, pour lequel la Région se portera caution.

Ne concerne que La Balme-de-Sillingy.

auvergnerhonealpes.fr/uploads/Presse/Of/772_685_CP-03-10-Plan-de-Soutien-La-Balme-de-Sillingy.pdf

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

- Participation de la région à hauteur de 10 millions d'euros pour versement de 1500 euros à plus de 20 000 entrepreneurs du territoire fragilisés par la baisse de leur activité.
- Mise en place d'une plateforme d'urgence pour répondre aux questions des acteurs économiques : bfc.continuite-eco@direccte.gouv.fr ou 03 80 76 29 38.

S'adresse aux entreprises qui réalisent moins d'un million d'euros de chiffre d'affaires et emploient moins de 10 salariés. Leur activité doit avoir été stoppée à cause du virus ou que leur chiffre d'affaires ait chuté de 70% en mars (par rapport à mars 2019).

bourgognefranchecomte.fr/coronavirus-les-mesures-prises-par-la-region

BRETAGNE



- Accès au crédit facilité par la mobilisation du fonds de garantie Région/Bpifrance pour les entreprises qui subissent un ralentissement de leurs activités en raison de l'épidémie.
- Aide à la relocalisation d'activités ou d'achats.
- Possible de geler ou revoir l'échéancier des remboursements d'avances remboursables régionales pour les entreprises.
- Maintien du soutien financier de la Région aux manifestations annulées (culture, sport, tourisme, ...) "au cas par cas" : Attention, cette décision est mentionnée dans le paragraphe "rôle majeur joué par les associations dans la vie et l'activité économique des territoires".
- Annulation des pénalités de retard pour les entreprises qui bénéficient de marchés publics ou de délégation de services publics dont la réalisation est impactée par le Covid-19.

Ces mesures seront soumises au vote le lundi 23 mars.

bretagne.bzh/app/uploads/73-CP-Plan-Coronavirus-1.pdf



CENTRE-VAL DE LOIRE



- Multiplication par 2 du fonds de prévention des difficultés des entreprises pour atteindre donc 2 millions d'euros.
- Augmentation du plafond du fonds régional de garantie à 80% avec Bpifrance et facilitation de l'accès au fonds de garantie (17,7 millions d'euros).
- Simplification de l'accès au prêt Croissance TPE.
- Pour le tourisme :
 - Soutien régional maintenu aux manifestations programmées en région,
 - Remboursements d'avances remboursables étalés,
 - Versement des subventions accordées aux acteurs économiques du tourisme accéléré.
- Pour la culture et le sport :
 - Versement de toutes les subventions aux événements prévus avec un examen au cas par cas pour les situations les plus critiques,
 - Montants des dépenses subventionnables révisés afin de prendre en compte la perte de recettes et les éventuels remboursements des assurances,
 - Engagement régional pour tous les événements reportés est confirmé, avec passage à 70% pour le 1^{er} versement,
 - Pour les intermittents, solidarité sur l'allongement de la période pour leurs cachets.

regions-france.org/wp-content/uploads/2020/03/COVID-19-COMMUNIQUE-DE-LA-REGION-CENTRE-VAL-DE-LOIRE_2020_03_12.pdf

CORSE



- En cours d'élaboration.

GRAND-EST



- Un « Prêt Rebond » de 25 millions d'euros dans un premier temps, à effet immédiat, pour soutenir les entreprises en difficultés conjoncturelles liées à une baisse d'activité ou à une perte de chiffre d'affaires (rupture de la chaîne d'approvisionnement, diminution d'activité, annulation d'événement, etc.) et leur permettre de contribuer au maintien de leur trésorerie pendant la période de crise.
- Aide également à la relocalisation d'activités.
- Mise en place d'une cellule régionale, par l'Etat, qui doit permettre de mobiliser son soutien pour les demandes d'activités partielles (7,23€ à 7,74€ par heure chômée pris en charge par l'Etat et l'UNEDIC), l'étalement des dettes fiscales et sociales, ainsi que des garanties bancaires jusqu'à 90% (au lieu de 40%) accordées par Bpifrance et abondées par la Région.

grandest.fr/covid-19-la-region-grand-est-deploie-un-bouquet-de-solutions-pour-accompagner-les-entreprises-impactees/



HAUTS-DE-FRANCE

- Jusqu'au 31 octobre 2020, de manière exceptionnelle, pour les entreprises impactées par la crise liée au Covid-19, les dispositifs régionaux seront assouplis afin de permettre un renforcement rapide de leur trésorerie. Ceci notamment via des taux à 0 %, des allongements de remboursement (jusqu'à 6 ans) et des différés de remboursement supplémentaires.
- Mobilisation de 50 millions d'euros en faveur des commerçants, artisans et entreprises régionales qui alimentera les aides directes régionales dédiées aux entreprises en difficultés : Fonds de Premiers Secours, Hauts-de-France Prévention, avances remboursables régionales (pour 30 millions d'euros) et des capacités de prêts supplémentaires à la BPI (20 millions d'euros).
- Les entreprises déjà aidées par la Région, impactées par la crise, pourront solliciter un report d'échéances auprès de la "commission de recouvrement" mise en place par la Région Hauts-de-France.
- Mise en place d'une cellule pour aider les entreprises.

hautsdefrance.fr/covid-19-plan-soutien-entreprises/

ÎLE-DE-FRANCE



- Accélération du paiement pour les PME (moins de 30 jours).
- Faciliter l'accès massif aux prêts bancaires à hauteur de plus de 1 milliard d'euros grâce à son Fonds de garantie Bpifrance (700 millions d'euros de nouveaux prêts garantis à 80% jusqu'à 6 millions d'euros. Prêt jusqu'à 7 ans), et grâce à l'élargissement de Back'up Prévention à toutes les PME touchées par le coronavirus qui anticipent une chute d'au moins 20% de leur chiffre d'affaires. La Région demandera aussi à Bpifrance de passer ce prêt à taux zéro (contre 3,8% aujourd'hui). Rappel : prêt Bpifrance couplé à un prêt bancaire. Prêt d'un montant de 35.000 à 400.000 euros sans garantie personnelle. Objectif : 5.000 PME aidées très rapidement.
- Aide à la relocalisation de l'activité.
- Pack relocalisation avec soutien aux filières (accompagnement personnalisé, appui à la recherche de sites en Île-de-France, assistance au recrutement, mobilisation de financements via les aides régionales PM'up et Innov'up).
- Garantie Zéro pénalité pour les fournisseurs en cas de défaillance.

Toujours en cours d'élaboration.

iledefrance.fr/coronavirus-les-mesures-prises-par-la-region



NORMANDIE



RÉGION
NORMANDIE

- Le redéploiement d'une partie du budget régional vers le soutien à l'économie.
- La mise en place d'un moratoire : la Région suspend le remboursement des prêts accordés aux entreprises, sans qu'elles aient à en faire la demande.
- Obtenu du gouvernement :
 - L'assouplissement des règles liées au service fait, afin que la collectivité puisse poursuivre les versements à ses prestataires,
 - L'élargissement du champ des délégations du Président,
- afin que celui-ci puisse procéder rapidement à des attributions au quotidien, en fonction des besoins.
- Mise en place d'une cellule de crise : 02 35 52 22 00 et une adresse mail covid19-eco@adnormandie.fr.
- Optimisation des outils financiers déjà existants avec Bpifrance :
 - Garantie gratuite à 80% sur tous les nouveaux prêts,
 - Report d'échéances des créances régionales,
 - COVID-19 - Trésorerie : prêt avec un an de différé,
 - Prêt croissance TPE.

normandie.fr/coronavirus-la-region-continue-travailler-laccompagnement-des-entreprises

NOUVELLE-AQUITAINE



- Participation de la Région à hauteur de 20 millions d'euros au fonds national de solidarité géré avec l'Etat et les Régions pour les TPE. Les plus touchées, dont le chiffre d'affaires est de moins de 250 000 euros recevront d'ici la fin du mois une aide forfaitaire automatique de 1500 euros.
- Engagement de la Région à hauteur de 50 millions d'euros :
 - Fonds de soutien régional d'au moins 5 millions d'euros crée pour soutenir les associations en subvention directe dans les domaines notamment du sport, de la culture et de l'économie sociale et solidaire,
 - Enveloppe de 10 millions de prêts pour abonder les prêts rebonds gérés par Bpifrance,
 - Création d'une ligne budgétaire de prêt d'urgence de 15 millions d'euros supplémentaires pour aider les entreprises régionales non éligibles à ces dispositifs.
- Attention particulière portée par la région aux acteurs "qui passeraient entre les mailles de ces dispositifs notamment dans les secteurs agricoles et agroalimentaires et plus largement celles déjà en difficulté avant la crise" (Alain Rousset).
- Mise en place d'une cellule d'écoute et veille, en lien avec le réseau des CCI, Chambres des métiers et les associations spécialisées ainsi qu'une mise en place d'une plateforme virtuelle de suivi des entreprises, avec les banques, l'Etat, la Région, Bpifrance et la Banque de France.

entreprises.nouvelle-aquitaine.fr/actualites/covid-19-plusieurs-mesures-au-profit-des-entreprises-impactees



OCCITANIE



- Mise en place d'un numéro vert dédié aux entreprises : 0800 31 31 01.
- Renforcement du fonds de garantie et de prêts à hauteur de 13 millions d'euros pour soutenir la trésorerie des entreprises.
- Lancement d'un "Prêt Rebond Occitanie", à taux 0% dont le remboursement peut être différé pendant 2 ans puis échelonné. Le montant va de 10 000 à 300 000 euros et permet en parallèle un prêt bancaire du même montant.
- Gel des avances remboursables pour le 1^{er} semestre.
- Mise en place d'un plan de continuité du service public par la Région pour lequel les paiements et les aides aux entreprises sont les priorités.
- Acomptes versés aux manifestations reportées sont maintenus voire augmentés.

Pour le Prêt Rebond : s'adresse aux PME à partir d'un an d'existence pour le financement des besoins en fonds de roulement, des dépenses immatérielles ou des investissements matériels à faible valeur de gage.

Plan susceptible d'évoluer.

festivals.laregion.fr/Coronavirus-COVID-19#Soutien-a-l-activite-economique

PAYS DE LA LOIRE



- Création de "Pays de la Loire Urgence solidarité" : dispositif régional de 6 millions d'euros de subvention de trésorerie pour les artisans, commerçants, traiteurs, restaurateurs, TPE et entreprises de l'économie sociale et solidaire.
- Création d'un prêt Rebond avec la Région et Bpifrance : 12 millions d'euros de prêt à taux zéro pour les PME. Il leur permet de bénéficier d'un taux 0% de 10 000 à 300 000€.
- Report des avances remboursables à partir du 1^{er} avril pour les 6 prochains mois.
- Mise en place d'un dispositif Pays de la Loire Garantie : 10 millions d'euros de garanties de prêts pour l'ensemble des TPE, PME.
- 15 millions d'euros de prêts en trésorerie sans garantie avec le dispositif Pays de la Loire Redéploiement pour l'ensemble des PME : permet de souscrire un prêt de 50 000 à 500 000 euros à un taux TEG de 2,03% sans garantie ni coûts additionnels.
- Création du dispositif "Pays de la Loire Fonds d'Urgence Événements" : destiné à toutes les associations organisatrices d'événements culturels et sportifs touchés par l'annulation ou la baisse de fréquentation des événements avec un plafond de subvention de 30 000 euros. Fonds complété par un effort régional de 2,3 millions d'euros (maintien des subventions versées pour des manifestations annulées).
- Mise en place de 2 numéros verts, le 0 800 100 200 pour les entreprises et le 0 800 200 402 pour les associations culturelles et sportives.

paysdelaloire.fr/no_cache/actualites/actu-detaillee/n/la-region-mobilise-50-millions-deuros-disponibles-des-a-present-pour-soutenir-les-entreprises/



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



- Contribution de la région à hauteur de 18 millions d'euros aux 250 millions prévus par les régions.

Travail actuel sur des outils propres à la région.

maregionsud.fr/actualites/detail/plan-de-soutien-en-faveur-des-entreprises-regionales-impactees-par-le-covid-19

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE GUYANE



- Non-application des mesures de pénalités de retard pour les entreprises impactées titulaires de marchés public ou délégataires de Service Public.
- Paiement des TPE.
- Création d'un fonds d'urgence afin de renforcer la trésorerie des TPE (notamment dans les secteurs les plus impactés) sous la forme de prêt.
- Travail sur la territorialisation de ces aides afin notamment de ne pas accentuer la fracture territoriale.

ctguyane.fr/category/actualites/developpement-economique/

GUADELOUPE



- La Région échange actuellement avec les services du Premier ministre sur les mesures d'urgence à prendre.

regionguadeloupe.fr/actualites-et-agendas/toute-lactualite/detail/actualites/covid-19-allocation-du-president-de-la-region-guadeloupe-1/#_

NOUVELLE-CALÉDONIE



- La Nouvelle-Calédonie va demander officiellement à bénéficier du dispositif national de soutien.

gouv.nc/coronavirus



ILE DE LA RÉUNION



- Aide forfaitaire de 1500 euros grâce à la participation de la Région au Fonds de Solidarité Nationale (FSN) et destinée aux TPE, micro-entrepreneurs et indépendants dont le chiffre d'affaires est inférieur à un million d'euros et ayant moins de 10 salariés. Ce dispositif concerne les secteurs d'activité dont les structures ont fait l'objet d'une fermeture par décision de l'administration ou qui sont particulièrement touchés par la crise tels que les secteurs des activités culturelles et sportives. Ils doivent avoir subi une perte de chiffre d'affaires supérieure à 70% entre le 1^{er} et le 31 mars 2020, par rapport à l'année précédente.
- Création d'un Fonds de solidarité Réunionnais (FSR) qui permet aux TPE de disposer d'une subvention allant de 1000 à 2500 euros suivant leur tranche de chiffre d'affaires. Ce Fonds est cumulable avec le FSN.
- Renforcement du Fonds de Garantie à la Trésorerie de Bpifrance par la Région. Il permet de garantir les opérations de renforcement de la structure financière des PME.
- Mise en place d'un Fonds de Rebond Région avec la Bpifrance qui permet de renforcer la trésorerie des PME ayant plus d'un an d'existence.

regionreunion.com/actualite/toute-l-actualite/article/covid-19-comite-economique-exceptionnel-des-mesures-concretes-et-rapides-pour-sauver-l-activite-et-l-emploi